

SEANCE DU 09 avril 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	09

L'an deux mille vingt-deux, le 9 avril, à 9 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
SIVEC Jean
WALLERICH Alain

MENEGHIN Gaël
BRUN Jérôme

GUINDT Philippe
DEBAILLEUL Delphine

IMMER Alain
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

PEREIRA Julien
OGER Isabelle
REUTER Olivier
THILL Céline
VIEIRA Christophe

Donnant pouvoir à GAILLOT Philippe
Donnant pouvoir à WALLERICH Alain

Donnant pouvoir à MENEGHIN Gaël
Donnant pouvoir à GUINDT Philippe

Mme DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 623 Encaissement de deux chèques GROUPAMA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à encaisser :

- Un chèque du 11/03/2022 de 115,50 €, correspondant à une participation financière accordée par Groupama concernant la vérification des extincteurs sur l'année 2020 et 2021,
- Un chèque du 11/03/2022 de 158,70 €, correspondant à une participation financière accordée par Groupama concernant l'achat d'extincteurs sur l'année 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 12/04/2022
Le Maire :
Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2022

Le Maire,